

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,  
tenue le 9 août 2011, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 5	Mme Nancy Letendre
		Siège # 6	M. Robert Boucher

Le conseiller, M. Bertrand Parenteau, est absent à cette séance.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2011-08-151)

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en laissant le point *Varia* ouvert à d'éventuels ajouts.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

**Ordre du jour:**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011
3. Dépôt des rapports :
  - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal (au 31 juillet 2011)
  - Dépôt du rapport du Service incendie (au 31 juillet 2011)
4. Suivi au procès-verbal
  - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de juillet 2011 : 186,46 sur 80
  - Défricher le terrain dans le nouveau développement domiciliaire
  - Patinoire municipale : Travaux d'installation d'un tuyau de drainage pour permettre l'écoulement de l'eau
5. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale, *Colloque de Zone 2011*, à Nicolet, le 22 septembre 2011, au montant de 100 \$
6. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale, formation *Le Code sur l'éthique des employés municipaux*, le 2 novembre 2011, à Drummondville, au montant de 148,10 \$ taxes incluses
7. Ville de Drummondville : Production et distribution de l'eau potable pour 2010, facture au montant de 27 772 \$
8. Me Viviana Magazzu : Honoraires pour entrevues avec le conseil, recherche et rédaction en réponse à la mise en demeure de l'ancienne directrice générale, factures au montant total de 1 221,84 \$ taxes incluses
9. Avis de motion : Projet de règlement numéro 440-2011 concernant le Code sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux
10. Adoption : Règlement numéro 439-11 en amendement au règlement de zonage en vigueur concernant les marges de recul avant pour les terrains situés dans une courbe
11. Abroger la résolution 05-12-27 sur l'attribution des coûts en évaluation de la MRC de Drummond
12. Paroisse Saint-François-d'Assise : Renouvellement pour parution publicitaire dans le feuillet paroissial de Saint-Majorique, au montant de 45 \$

13. Ville de Drummondville : Signature de l'entente intermunicipale sur le contrôle biologique des mouches noires
14. Travaux de lignage de rues
15. Travaux de rechargement de pierres concassées sur les routes gravelées (subvention discrétionnaire)
16. Immeuble situé au 1798, boulevard Saint-Joseph Ouest : Demande d'autorisation pour une entrée d'eau pour le commerce
17. Immeuble situé au 685, rue Joseph : Demande d'autorisation pour une entrée d'eau
18. Programme *PRDIRT - revitalisation des aménagements en ressources naturelles* : Dépôt de la candidature de la municipalité pour avoir accès au programme et obtenir une subvention
19. Adoption des comptes à payer
20. Varia
21. Correspondance
  - M.T.Q. : Réponse à la demande municipale pour l'asphaltage des accotements sur le boulevard Saint-Joseph Ouest
  - M.T.Q. : Suivi de la demande de la municipalité concernant l'installation d'une lumière à l'intersection de la route Tessier et boulevard Lemire suite à l'accident mortel survenu en juin 2011
  - M.T.Q. : Subvention discrétionnaire accordée au montant de 16 000 \$ pour l'année 2011-2012
  - Lettres d'un citoyen : Ces correspondances concernent l'hommage aux athlètes, les jeudis en chanson et la ligue de balle
22. Période de questions
23. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2011-08-152)

## **2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011**

Il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

## **3. Dépôt des rapports**

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 31 juillet 2011
- Rapport du service incendie au 31 juillet 2011

## **4. Suivi au procès-verbal**

### Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de juillet 2011

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois de juillet 2011, sont de 186,46 sur 80.

### Défricher le terrain dans le nouveau développement domiciliaire

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que des travaux de défrichement seront effectués à l'automne 2011 sur le terrain boisé donné par les promoteurs et situé dans le nouveau développement domiciliaire. Les personnes intéressées peuvent donner leur nom au bureau municipal pour effectuer la coupe d'arbres. Certains arbres seront conservés et identifiés à cet effet. Le maire procédera par tirage au sort lors d'une séance du conseil. Un

communiqué sera émis sur le site Web de la municipalité ainsi que dans le journal local *Entre Nous et Vous*.

Patinoire municipale : Travaux d'installation d'un tuyau de drainage pour permettre l'écoulement de l'eau

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que le drainage sur le terrain de la patinoire municipale n'est pas adéquat et ne permet pas un bon écoulement des eaux. Des travaux de correction sur les fondations seront effectués dans un futur rapproché pour permettre un drainage plus efficace et ceci, dans le but de protéger les ancrages et les bandes de la patinoire.

(2011-08-153)

**5. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale, Colloque de Zone 2011, à Nicolet, le 22 septembre 2011, au montant de 100 \$**

**Attendu que** l'Association des directeurs municipaux du Québec tiendra son *Colloque de Zone 2011*, à Nicolet, le 22 septembre 2011;

**En conséquence**, il est proposé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser la directrice générale à assister au *Colloque de Zone 2011*, organisé par l'Association des directeurs municipaux du Québec, le 22 septembre 2011.

Les frais de déplacement sont à la charge de la municipalité.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-154)

**6. A.D.M.Q. : Inscription de la directrice générale, formation Le Code sur l'éthique des employés municipaux, au montant de 148,10 \$ taxes incluses**

**Attendu que** l'Association des directeurs municipaux du Québec offre la formation *Le Code sur l'éthique des employés municipaux*, le 2 novembre 2011, à Drummondville;

**Attendu qu'en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie**, les municipalités doivent adopter, par voie de règlement, un code sur l'éthique et la déontologie pour les employés municipaux et ce, avant le 2 décembre 2012;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser la directrice générale à assister à la formation *Le Code sur l'éthique des employés municipaux*, offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec, le 2 novembre 2011.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-155)

**7. Ville de Drummondville : Production et distribution de l'eau potable pour 2010, facture au montant de 27 772 \$**

**Attendu** l'entente intervenue entre la Ville de Drummondville et la municipalité concernant les services de distribution de l'eau potable pour 2010;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la Ville de Drummondville, pour la facture numéro 2011-032607, au montant de 27 772 \$, pour les services de distribution de l'eau potable pour l'année 2010. Ce montant est calculé de la façon suivante pour la municipalité :

Coût par mètres cubes utilisés	58 444 mètres cubes x 0,2946	17 218 \$
Coût entretien surpresseur	31 730 \$ x 11 %	3 490 \$
Coût entretien compteur d'eau St-Majorique	100 % à la municipalité	3 379 \$
Coût des immobilisations - Service de la dette	Selon débit réservé	3 685 \$
<b>Coût total pour l'année 2010</b>		<b>27 772 \$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-156)

**8. Me Viviana Magazzu : Honoraires pour entrevue avec le conseil, recherche et rédaction réponse à la mise en demeure de l'ancienne directrice générale, factures au montant total de 1 221,84 \$ taxes incluses**

Il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à Me Viviana Magazzu, au montant total de 1 221,85 \$, taxes incluses, pour des rencontres avec les membres du conseil, entrevues téléphoniques et rédaction en réponse à la mise en demeure transmise par l'ancienne directrice générale à l'un des membres du conseil. Les factures se détaillent comme suit :

Première facture

27 janvier 2011 Entrevue avec les membres du conseil afin d'établir un code d'éthique et recommandations (1 heure)  
7 février 2011 Suite de l'entrevue avec les membres du conseil (2 heures)  
8 février 2011 Recherche jurisprudentielle sur le code d'éthique (1 heure et demie)

**Total : 845,89 \$ taxes incluses**

Deuxième facture

26 avril 2011 Entrevue téléphonique avec le conseiller concerné – réception de la mise en demeure de l'ancienne directrice générale (1 heure)  
27 avril 2011 Rédaction de la réponse à la mise en demeure – conversation téléphonique avec le conseiller concerné (1 heure)

**Total : 375,95 \$ taxes incluses**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-157)

**9. Avis de motion : Projet de règlement numéro 440-11 concernant le Code sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux**

**Avis de motion** est donné par le conseiller, M. André Parenteau, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption du règlement numéro 440-11 concernant le Code sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le délai prescrit.

(2011-08-158)

**10. Adoption : Règlement numéro 439-11**

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE EN VIGUEUR  
CONCERNANT LES MARGES DE RECU AVANT DES  
TERRAINS SITUÉS DANS UNE COURBE**

**Attendu** l'adoption par la municipalité du règlement de zonage numéro 382-05;

**Attendu que** la municipalité doit apporter un amendement au règlement de zonage concernant les marges de recul avant pour les terrains situés dans une courbe;

**Attendu qu'**un avis de motion a dûment été donné le 4 juillet 2011 par le conseiller, M. André Parenteau;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu qu'un règlement portant le numéro **439-11** soit et est adopté; et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

**ARTICLE 1**

A l'article 5.5, ajouter le paragraphe suivant :

5.5.5.4

*Dans tous les cas où des bâtiments principaux sont érigés sur des terrains situés dans une courbe, la marge de recul avant doit être égale à une des deux marges déjà établies par des bâtiments construits de chaque côté.*

**ARTICLE 4**

Le présent amendement entre en vigueur conformément à la loi.

\_\_\_\_\_  
M. Réjean Rodier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

(2011-08-159)

**11. Abroger la résolution 05-12-27 sur l'attribution des coûts en évaluation de la MRC de Drummond**

**Attendu que**, pour des raisons administratives et juridiques, le conseil désire abroger la résolution 05-12-27 concernant l'attribution des coûts en évaluation de la MRC de Drummond pour les résidants concernés;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'abroger la résolution portant le numéro 05-12-27.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-160)

**12. Paroisse Saint-François-d'Assise : Renouvellement pour parution publicitaire dans le feuillet paroissial de Saint-Majorique, au montant de 45 \$**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande de la Paroisse Saint-François-d'Assise pour le renouvellement d'une parution publicitaire dans le feuillet paroissial de Saint-Majorique;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le versement à la Paroisse Saint-François-d'Assise, au montant de 45 \$, à titre de commandite pour parution dans le feuillet paroissial.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-161)

**13. Ville de Drummondville : Signature de l'entente intermunicipale sur le contrôle biologique des mouches noires**

**Attendu que** la Ville de Drummondville a transmis deux copies de l'entente intermunicipale pour signature pour les années 2011 à 2015;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le maire, M. Réjean Rodier, et la directrice générale, Mme Hélène Ruel, à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relié à l'entente intermunicipale concernant le contrôle biologique des mouches noires et ce, de 2011 à 2015 inclusivement.

Les coûts annuels relatifs à l'entente se partagent comme suit :

	<b><i>Drummondville</i></b>		<b><i>Municipalité</i></b>
2011	334 977,05 \$	x 1,24 %	4 153,72 \$
2012	343 351,48 \$	x 1,24 %	4 257,56 \$
2013	351 935,27 \$	x 1,24 %	4 364,00 \$
2014	360 733,65 \$	x 1,24 %	4 473,10 \$

2015	369 751,99 \$	x 1,24 %	4 584,92 \$
		<b>Taxes nettes :</b>	<b>21 833,33 \$</b>

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-162)

**14. Travaux de lignage de rues**

**Attendu que** la municipalité doit effectuer des travaux de lignage;

**Attendu que** ces travaux doivent être effectués après les réparations d'asphalte sur les chemins municipaux;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser les travaux de lignage pour les traverses d'écoliers, les lignes d'arrêt et les lignes jaunes aux endroits déterminés par l'inspecteur municipal.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-163)

**15. Travaux de rechargement de pierres concassées sur les routes gravelées**

**Attendu** la résolution numéro 2011-04-031 concernant la demande d'une subvention à même l'enveloppe discrétionnaire du député provincial;

**Attendu que** le député provincial accorde à la municipalité une subvention au montant de 16 000 \$ pour l'année 2011;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Robert Boucher, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser les travaux de rechargement sur les accotements de la route Chagnon, sur la partie nouvellement asphaltée, et selon les montants disponibles, poursuivre les travaux de rechargement de pierres concassées sur les routes gravelées.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-165)

**16. Immeuble situé au 1798, boulevard Saint-Joseph Ouest : Demande d'autorisation pour une entrée d'eau pour le commerce**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande du propriétaire de l'immeuble situé au 1798, boulevard Saint-Joseph Ouest, pour l'autorisation du branchement au réseau d'aqueduc pour son commerce;

**Attendu** la discussion des membres du conseil à ce sujet;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser les travaux de branchement au réseau d'aqueduc pour l'immeuble situé au 1798, boulevard Saint-Joseph Ouest, sur le lot 94-2. Les travaux d'excavation effectués sont au frais du propriétaire de l'immeuble.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-164)

**17. Immeuble situé au 685, rue Joseph : Demande d'autorisation pour une entrée d'eau**

**Attendu que** la municipalité a reçu une demande du propriétaire de l'immeuble situé au 685, rue Joseph, pour autoriser le branchement au réseau d'aqueduc pour une nouvelle construction résidentielle;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser les travaux de

branchement au réseau d'aqueduc pour l'immeuble situé au 685, rue Joseph, sur le lot 86-P. Les travaux d'excavation effectués sont au frais du propriétaire de l'immeuble.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-166)

**18. Programme PRDIRT - revitalisation des aménagements en ressources naturelles : Dépôt de la candidature de la municipalité**

**Attendu que** la municipalité désire mettre en valeur le parc du Sanctuaire;

**Attendu que** la municipalité doit parfaire sa réflexion;

**Attendu que** le meilleur outil déterminé par la municipalité est un plan directeur;

**Attendu qu'il** est possible de recevoir une aide financière pour la réalisation d'un tel outil;

**Attendu que** l'élaboration de ce plan permettra à la municipalité de fixer ses interventions futures;

**Attendu que** la municipalité atteint plusieurs objectifs du PRDIRT;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu que la municipalité demande une aide financière, au montant de 23 000 \$, auprès du CRÉCQ-CRRNT. Le formulaire de candidature est déposé auprès de cet organisme.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-08-167)

**19. Présentation et approbation des comptes à payer**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

**DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 436-11 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR**

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	45,96 \$
Connectel Solutions	Téléphone bureau	151,10 \$
Gaz Excel	Diesel camion autopompe Service incendie	32,02 \$
Hydro-Québec	Électricité pour les luminaires de rues	808,87 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le Centre sportif	300,10 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le garage municipal	89,05 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le bureau municipal	256,09 \$
Les Réseaux de l'Alliance	Internet pour bureau	99,40 \$
Martech Inc.	2 panneaux de signalisation – route Tessier	142,98 \$
<b>Total des dépenses autorisées:</b>		<b>1 925,57 \$</b>

**SALAIRES NETS PAYÉS EN JUILLET 2011**

Elus municipaux	Rémun. & alloc. dépenses avril, mai et juin 2011	7 071,32 \$
Employé cadre	Salaires pour le mois de juillet 2011	2 166,61 \$
Employés	Salaires pour le mois de juillet 2011	6 966,18 \$
		<b>16 204,11 \$</b>

**DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉSOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL**

A.D.M.Q.	Colloque de zone pour directrice générale 2011	100,00 \$
A.D.M.Q.	Formation Code d'éthique - dir. gén., le 2 nov 11	148,10 \$
CMP Mayer Inc.	Vêtements & accessoires (bunker) pour nv pompier	461,40 \$
CMP Mayer Inc.	2 échelles 35 pieds avec 3 sections - SSI	2 278,50 \$
Jean-Paul Blanchard & Fils	Recyclage matières résiduelles - juillet 11 (7,38 t.)	1 002,54 \$
Les Entreprises A. Bélanger	Fauchage des abords des routes municipales	5 103,84 \$
Les Entreprises Bourget	Épandage d'abat-poussière	2 784,78 \$
Me Viviana Magazzu	Honoraires rencontres conseil et mise en demeure	1 221,84 \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets - juillet 2011	1 940,81 \$

Sécurité ABCO	3 agents de sécurité Fête Nationale St-Jean	276,15 \$
Ville de Drummondville	Production et distribution eau potable pour 2010	27 772,00 \$
		<b>43 089,96 \$</b>

### DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 9 AOÛT 2011

Agence Revenu Canada	Remises DAS juillet 2011	879,81 \$
Aqua-Data	Inspection 29 bornes d'incendie	956,97 \$
Centre du Camion Beaudoin	Réparation camion municipal	885,86 \$
Connectel Solutions	Téléphone bureau	154,04 \$
Courchesne, Marco	Remb. essence pour tracteur à pelouse	19,99 \$
Dépanneur B.M. Rodier	Lait, café, piles et filtres à café	45,21 \$
Étiquettes PME Inc.	Montage et copies du journal local de juin 2011	197,66 \$
Fréchette, Gérard	Hommage aux athlètes majoriquois, 11 août 11	31,55 \$
Gaz Excel	Essence tracteur à pelouse	235,41 \$
Geoffroy, Richard	Remb. courroie pour tenir échelle camion	17,06 \$
Gestion USD	7 bacs à ordures	711,69 \$
Gilles Pinard	Analyses - Trihalométhanes et coliformes fécaux	120,00 \$
Hydro-Québec	Électricité pour luminaires de rue	835,73 \$
Hydro-Québec	Électricité pour Parc du Sanctuaire	152,19 \$
Hydro-Québec	Électricité pour compteur télémétrique	30,50 \$
Infotech	Technicien remises juin 2011	98,26 \$
Laboratoires SM	Analyses régulières - coliformes et e-coli	261,62 \$
Lachapelle, Sylvain	Location de bureau - versement mensuel	166,67 \$
Lemire, Pierre	Kilométrage pour juin et juillet 2011	18,48 \$
Les Éditions juridiques FD	Renouvellement abonnement Tech.prat. Officiers	88,20 \$
Lettrage Lambert	2 enseignes en pvc de 36" par 9"	102,53 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidents	1 475,00 \$
Mégaburo Inc.	Caisses papier, colle, estampe, agrafeuse	84,65 \$
MRC de Drummond	Quote-part - août 2011	2 929,43 \$
MRC de Drummond	Mutations pour juin et juillet 2011	30,00 \$
MRC de Drummond	Élimination des déchets - juin 2011 (34,92 tonnes)	2 201,58 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement matières recyclables (8,34 tonnes)	239,94 \$
Municipalité de St-Germain	Entraide pour feu de débris au 2145, boul. Lemire	286,65 \$
Municipalité de St-Germain	Entraide pour alarme incendie au 1978, rue Mario	291,38 \$
Réseau Mobilité	Pagelettes pour service incendie	94,90 \$
Rona Régional	Matériel calfeutrer chassis salle et visière	64,25 \$
Sécurité Maska	Inspection cylindres & 8 recharges SSI	231,72 \$
Service de CRIC Drummond	Inspection des extincteurs Service incendie	119,62 \$
Ville de Drummondville	Entraide SSI pour le 600, rue Lecavalier	202,79 \$
Ville de Drummondville	Constat d'infraction 19 mai 2011 - frais de cour	149,63 \$
Xérox	2 250 copies à 1,0183\$	62,56 \$
<b>Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil:</b>		<b>14 473,53 \$</b>
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 9 AOÛT 2011:</b>		<b>75 693,17 \$</b>

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Robert Boucher, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 9 août 2011 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers présents.

#### 20. Varia

Aucun item ajouté au point *Varia*.

#### 21. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.



- M.T.Q. : Réponse à la demande municipale pour l'asphaltage des accotements sur le boulevard Saint-Joseph Ouest
- M.T.Q. : Suivi de la demande de la municipalité concernant l'installation d'une lumière à l'intersection de la route Tessier et boulevard Lemire suite à l'accident mortel survenu en juin 2011
- M.T.Q. : Subvention discrétionnaire accordée au montant de 16 000 \$ pour l'année 2011-2012
- Lettres d'un citoyen : Ces correspondances concernent l'hommage aux athlètes, les jeudis en chanson et la ligue de balle

## **22. Période de questions**

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h00

- Honoraires de Me Magazzu
- Présence des élus aux séances du conseil
- Remerciement pour remboursement droit supplétif
- Réparation des fissures sur les routes
- Travaux de réparation d'asphalte en 2011
- Élections 2011 – retour sur remboursement du maire
- Ligue de balles – entente avec municipalité – rencontres
- Élus municipaux nommés sur le comité des loisirs – implication et rencontres à prévoir

Fin de la période : 20h30

## **23. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 31 minutes**.

---

Réjean Rodier  
Maire

---

Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

## **Certificat de crédits**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

---

Hélène Ruel  
Secrétaire-trésorière

